

Territoire Non Organisé  
Rivière-Bonaventure

### Légende

#### Dispositions relatives

-  Encadrement visuel de 0.5 km
-  Encadrement visuel de 1 km
-  Préserver une lisière boisée de 30 m entre l'emprise des chemins publics et un site de coupe
-  Encadrement visuel de 0.5 km et préserver une lisière boisée de 30 m entre l'emprise des chemins publics et un site de coupe
-  Préserver une lisière boisée de 60 m entre la ligne des hautes eaux et les rivières à saumons de la MRC
-  Réseau routier
-  Limite des municipalités
-  Île
-  Lac, rivière et plan d'eau
-  Territoire de la MRC de Bonaventure



Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.  
Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune © Gouvernement du Québec  
Adresses Québec 2015 et BDTQ (2001)  
MRC de Bonaventure, service de géomatique, mars 2016.

**ABA - 2016 - 24**

Cartographie afférente à la réglementation  
sur l'abattage d'arbres en forêt privée de  
la MRC de Bonaventure

Échelle = 1 : 235 000

